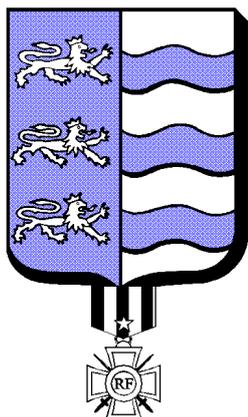


# COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

## Séance du 20 février 2015



### Convocation du : 13 février 2015

Conseillers en fonction :	11
Nombre de conseillers présents :	10
Nombre de votants :	11

## MAIRIE DE TROMBORN

*L'an deux mil quinze, le vingt février à vingt heures trente minutes,  
Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique ordinaire sous  
la présidence de Monsieur CONTELLY Gabriel, Maire.*

Présents : BERNARD Alain – CONTELLY Gabriel – DOMINELLI Maurice – GAUER Jean Paul – JUNGER Jean Michel - KNORST Anne Marie – MESENBOURG Audrey – RYDZIO Raphaël – SCHNEIDER Serge – BANAS Edmond

Absents : LEONARD Jacqueline (Absente excusée – procuration à JUNGER Jean Michel)

### Approbation du compte rendu du dernier conseil municipal

Réunion du 25 novembre 2014 : Le Maire présente le .compte rendu de la dernière séance en date du 25 novembre 2014. Tous les membres du Conseil municipal approuvent et signent le registre.

### N° 2015-01 : Repas des Anciens

Le Maire propose au Conseil municipal de fixer une date pour le traditionnel Repas des Anciens, trois dates sont disponibles : le 18 octobre 2015, le 25 octobre 2015 et le 8 novembre 2015.

Après délibération, l'assemblée délibérante fixe à l'unanimité le Repas des Anciens au 18 octobre 2015.

Le Conseil municipal ne retient aucune proposition de restaurant et charge le Maire de contacter d'autres prestataires.

### N° 2015-02 : Garants pour le bois

Le Conseil municipal, après délibération, désigne comme bénéficiaires solvables (garants) :

- M. JUNGER Jean Michel
- M. GAUER Jean Paul
- M. CONTELLY Gabriel

# COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

## Séance du 20 février 2015

### N° 2015-03 : Travaux sylvicoles

Le Conseil municipal, après délibération, accepte, à l'unanimité, le programme des travaux sylvicoles présenté par l'ONF pour un montant H.T. de 13 440,00 €.

Ces travaux consistent :

- Dégagement manuel de plantation parcelles 3c et 4c
- Cloisonnement parcelles 3c, 4c, 13a
- Nettoiement de jeune peuplement parcelle 13a
- Dégagement manuel des régénérations naturelles parcelles 2a, 3b, 8a
- Dégagement de plantation parcelle 10b

Il charge le Maire de signer tous les documents s'y afférents.

### N° 2015-04 : Encaissement d'un chèque Orange

Le Conseil municipal, après délibération, accepte à l'unanimité le chèque présenté par la société Orange d'un montant de 71,27€ en remboursement d'un trop versé.

Il autorise le Maire à signer tous les documents relatifs à cette affaire.

### N° 2015-05 : Convention MATEC

Le Maire expose à l'assemblée que dans le cadre de la mise en conformité des locaux publics, le service MATEC (Moselle Agence Technique) du Conseil Général propose une étude de faisabilité avec une phase projet et une AMO opérationnelle sur le terrain pendant toute la durée des travaux. Cette proposition résulte de l'adhésion de la Commune au service MATEC.

Le coût forfaitaire pour l'étude de faisabilité et la phase projet s'élève à 3 290 € HT ( 940 € HT pour l'étude de faisabilité et 2 350 € HT pour la phase projet) et l'AMO sur terrain représente 1 800 € HT.

Le Maire demande à l'assemblée d'accepter ladite Convention en choisissant les options retenues pour l'accompagnement des travaux de mise en conformité (accessibilité) des bâtiments école-Mairie.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à 7 voix pour et 4 contre,

- Accepte la Convention proposée pour son étude de faisabilité à 940 € HT, sa phase projet pour 2 350 € HT
- refuse l'option AMO accompagnement sur le terrain pour 1 800 € HT.
- Décide de prévoir au budget 2015 les crédits nécessaires à la réalisation de cette Convention
- Autorise le Maire à signer tous les documents relatifs à cette affaire.

# COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

## Séance du 20 février 2015

### **N° 2015-06 : Aire de jeu et terrain multisports : désignation des entreprises retenues**

Suite aux avis donnés par la Commission d'Appel d'Offre en date du 9 janvier 2015 et la Commission « Bâtiment Voirie Cimetière » en date du 3 février 2015 sur l'appel d'offres relatif à la conception, fourniture et pose d'une aire de jeu et d'un terrain multisport et à la présentation des tableaux d'analyse, le Maire demande à l'assemblée de se positionner sur le projet de création d'une aire de jeu et d'un terrain multisport. Après délibération, le projet est retenu à 7 voix pour et 4 voix contre.

Le Maire interroge le Conseil municipal sur le choix de l'entreprise sur chacun des deux lots. 4 conseillers refusent de prendre part au vote au motif qu'ils ont voté contre à la question précédente.

Le Maire propose de retenir l'entreprise Engel pour un montant total HT de 45 900€ répartis en deux lots (18 400 € HT pour le lot 1 aire de jeu et 27 500 € HT pour le lot 2 terrain multisports).

Le Conseil municipal, après délibération, adopte cette proposition à l'unanimité des votants (soit 7 voix pour).

Le Conseil municipal, charge le Maire de procéder aux différentes demandes de subvention auprès des organismes suivants : Conseil Général, Conseil Régional, Etat (DETR), CCH (20% à chacun).

Il autorise le Maire à signer tous les documents relatifs à cette affaire.

### **N° 2015-07 : Changement du mobilier de la salle de réunion**

Le Conseil municipal, après délibération, accepte à l'unanimité le projet d'achat de nouveau mobilier pour la salle de réunion et particulièrement pour le changement de la table.

Il autorise le Maire à signer tous les documents relatifs à cette affaire.

### **Divers**

- \* Le Maire propose à l'assemblée d'organiser l'opération « village propre » le samedi 28 mars.
- \* Le Maire informe l'assemblée qu'un nouveau contrat de maintenance des services de secours et d'incendie (extincteurs) est signé pour trois ans.
- \* Le Maire informe que l'acompte de la subvention de 78 000 € pour la construction du bâtiment communal a bien été viré en novembre 2014 mais apparaît sur le compte de la commune en janvier 2015. (à prévoir au budget 2015).
- \* Le Maire informe que la participation au fonctionnement de l'école de Brettnach s'est élevée à 4 213 € pour la période de mars 2014 à août 2014 pour 8 élèves de Tromborn, pour la période de septembre 2014 à février 2015, cette participation s'élève à 5 787,87€ pour 7 enfants.
- \* Révision des listes électorales : M. RYDZIO demande un éclaircissement. Le Maire confirme qu'il ne fait plus partie de la commission mais est invité à y participer s'il le souhaite.